

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES

046-214602211-20231127/CM27112023-02  
Reçu le 30/11/2023

Séance du 27 Novembre 2027

Nombre de  
conseillers

- en exercice	14
- présents	11
- votants	11
- absents	4
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	17/11/23

Délibération n°  
CM27112023-02

OBJET

Révision des  
conditions et tarifs  
de location de la  
salle des fêtes

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

**Étaient présents :** Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MONTJAUX Morgan, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François.

**Absents/Excusés :** BAGNAUD Jean-Philippe, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille,

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut modifier le contrat de location de la salle des fêtes en raison de plusieurs disfonctionnement sur l'utilisation de la salle.

Suite à des locations, la responsable de la salle des fêtes a relevé que les tables n'étaient pas nettoyées par les locataires, les chaises et les tables mal rangées, cuisine non nettoyée.

Monsieur Le maire propose au conseil municipal un nouveau contrat de location de salle des fêtes en rajoutant une caution de nettoyage de 50 €.

La mairie a modifié certaines conditions d'utilisation (voir contrat)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- DECIDE de mettre en place les nouveaux tarifs pour la salle des fêtes.
- ACCEPTE les nouvelles conditions d'utilisation de la salle des fêtes.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le 27 Novembre 2023.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 29/11/2023  
et publication ou  
notification  
du 29/11/2023



  
Le Maire,  
Guy LACOUT.